

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1529

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Comme les dinosaures

FAUT-IL CRIER ENCORE AU LOUP? LES FORÊTS SUISSES ONT POURTANT ÉCHAPPÉ À LA CATASTROPHE PROMISE À L'EXCÈS. ELLES SE PORTENT mieux maintenant, car elles n'allaient pas si mal. Confronté à l'urgence environnementale, le scepticisme se nourrit des apocalypses annoncées à la va vite. Et quand le loup est dans la bergerie, plus personne n'y croit. Cependant, il suffit de lire le rapport consacré à l'état de l'environnement en Suisse, édité par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage et l'Office fédéral de la statistique, pour s'apercevoir que la situation se dégrade. Et cela malgré l'arsenal législatif, indispensable mais encore insuffisant, mis en place depuis une vingtaine d'années.

La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés. Les conduites des individus et les pratiques des collectivités souffrent d'inerties manifestes et d'intérêts antagonistes (à l'image des contradictions de la politique agricole suisse). D'un côté, les équilibres des écosystèmes et, de l'autre, les impératifs économiques.

L'évolution insidieuse des phénomènes naturels porteuse des pires catastrophes, encore imprévisibles, encourage par ailleurs une certaine méfiance à l'égard des défenseurs de la nature, cantonnés au rôle de Cassandres encombrantes. Certes, tout le monde, ou presque, reconnaît les dommages de la pollution et l'exploitation irresponsable des ressources naturelles. Des organisations non gouvernementales

en tout genre accusent l'immobilisme des gouvernements, attaquent la gourmandise des multinationales, stigmatisent l'indifférence des majorités silencieuses. Les organisations internationales - les Nations Unies, l'OMS et autres colosses universels - convoquent conférences et sommets. Le multilatéralisme à la mode concocte conventions et plans d'action, quitte à les brader sans vergogne sur l'autel des politiques nationales. C'est le sort réservé par les États-Unis au Protocole de Kyoto. Tout semble inutile, stérile, réduit à l'impuissance des mots et des promesses.

Pourtant, il n'y a pas d'alternative.

Comme le suggère René Longet, seuls des compromis successifs élargissant à la fois leur pouvoir contraignant et la coopération entre tous les partenaires, la pression constante de la société civile,

une éducation à l'environnement généralisée et les progrès technologiques, déboucheront un jour sur le bonheur du développement durable (lire les pages 4 et 5). Car l'homme n'est pas un animal révolutionnaire. Et s'il l'a été, c'est à moitié, avec son lot de réticences et de guillotines. A moins que le sort des dinosaures le guette et l'oblige, au bout de son errance déracinée et amnésique, à se souvenir, trop tard peut-être, de la terre. MD

La diffusion des recherches dénonçant les conséquences des activités humaines sur l'environnement n'entraîne pas les changements espérés.

Sommaire

Monopoles : 51 %, la limite qui ne préserve pas de l'ivresse (p. 2)

Cyberdémocratie : Le clic ne remplacera pas le vote par correspondance (p. 3)

Développement durable : Négocier l'avenir de la terre (p. 4)

Développement durable : Une politique à inventer (p. 5)

Structures politiques : De l'Europe des régions à la Suisse des villes (p. 6)

Bilatérales : Les voisins s'observent (p. 7)